

Titulaire

DELARUE Antoine

ACTUAIRE CONSEIL



Suppléant.e

OUAZZANI TOUHAMI Mohammed

INFORMATICIEN CONSEIL



Présentation des candidats

Antoine et Mohammed sont deux administrateurs sortants, qui ont été particulièrement actifs, notamment via la commission des placements dont Antoine est trésorier. Leurs expériences professionnelles antérieures se situent dans le conseil : actuariat des régimes de retraite et ingénierie informatique respectivement. Notre candidature vise à poursuivre l'action de redressement engagée, tant aux plans opérationnel, règlementaire, de visibilité, que financier, de façon à répondre aux attentes de fluidité et reconnaissance pour nos cotisants mais aussi de pérennité pour nos retraités.

Profession de foi

Les défis confrontant la Cipav tiennent d'abord à son hétérogénéité, tant professionnelle (repartis en 3 collèges équi-représentés) que statutaire (autoentrepreneurs et libéraux classiques) ou de durée de carrière (permanent versus transitoire), ce qui multiplie les situations et complique singulièrement la gestion des droits.

Ils tiennent aussi à sa taille, suffisante pour exciter la convoitise (8 Md€ de réserves !) mais pas pour s'affranchir d'un cadre général ou de projet de réforme conçus d'abord pour les salariés, ni surtout résister à l'amputation scélérate, intervenue en 2020, d'une large partie du flux de nouveaux cotisants, dérivés vers l'ex RSI sans que les droits à servir de leurs anciens des mêmes professions ne lui soient parallèlement transférés !

Sans renoncer à faire revenir la tutelle sur ces dispositions minant l'avenir de nos cotisations, le CA a choisi le profil bas de la recherche de l'excellence opérationnelle, tant pour les relations avec nos assurés que pour la gestion financière. La restauration de notre crédibilité et attractivité est bien engagée et sera probablement saluée par le prochain rapport de la cour des comptes, levant alors les derniers mauvais prétextes pour brider notre périmètre et notre pérennité. Nous nous inscrivons pleinement dans cette voie étroite qui libèrera à terme le formidable potentiel d'écoute et d'innovation de la Cipav.